

DÉTECTER ET SAVOIR RÉAGIR FACE AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

 Nombre de stagiaires
De 3 à 8 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Direction, Managers,
Représentants du personnel et
Relais de prévention

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1300 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la
formation sous un délai de 1
à 2 mois à compter de la
signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Détecter, par des moyens de vigilance active et réceptrice, les manifestations liées à une exposition RPS
- Adapter son comportement pour identifier et accompagner les salariés en difficulté



PROGRAMME

Les manifestations générées par le stress

Signaux faibles
Signaux comportementaux et pathologiques
Signaux critiques

Les manifestations générées par l'épuisement professionnel

Signaux faibles
Utilisation du CBI
Ressources

Les manifestations générées par le harcèlement moral

Signaux faibles
Signaux comportementaux et pathologiques
Signaux critiques

Entretien avec le/la salarié(e) présentant des manifestations générées par les RPS

Rappels sur la communication
Les différentes phases
Transmission d'informations
Dispositif de signalement

Mises en situation (jeux de rôle)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation
Convocation
Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires
Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation
Temps d'apprentissage : apports théoriques
Temps d'expérimentation : mises en situation
Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation
Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires
Feuilles d'émargement à signer par demi-journée
Questionnaire de satisfaction
Certificat de réalisation
Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39